

fait que certains wattmans, lorsqu'ils doivent traverser une rue, n'arrêtent pas leurs tramways, il est

*Résolu:* De recommander au Conseil de prier le Bureau des Commissaires de donner instruction au Chef de Police de voir à faire observer le règlement No 210 qui oblige la Compagnie des Tramways à arrêter ses voitures avant de traverser la rue.

13.—Les rapports suivants du Bureau des Commissaires sont soumis et lus.

(a) à l'effet que le poste de cochers de St-Henri, rue Notre-Dame, soit transféré près de la gare du Grand-Tronc sur un terrain déjà affecté à cette fin.

(b) à l'effet de transporter sur le côté Nord de l'Avenue des Pins, le poste de cochers situé au coin des rues Prince Arthur et Mance.

(c) à l'effet de transporter rue DeMontigny, le poste de cochers situé au coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

(d) à l'effet de transporter plus loin le poste de cochers situé en face de l'établissement des Soeurs du Bon Pasteur, rue Sherbrooke.

L'étude de ces rapports est remise à la prochaine séance et le Secrétaire reçoit instruction d'inviter les échevins qui représentent les quartiers où ces postes de cochers sont situés, ainsi que M. Bissonnette, avocat, qui s'intéresse au poste de la rue Notre-Dame, St-Henri.

Il est aussi,

*Résolu:* De demander au chef de Police, pour la prochaine séance, une liste des postes de cochers qu'il y a à Montréal, les endroits où ils sont situés et le nombre de cochers qui stationnent sur ces postes.

Il est aussi,

*Résolu:* De demander aux avocats de la Cité si la Ville peut, maintenant que des licences ont été émises pour l'année finissant le 31 avril 1911, fixant les postes que les cochers doivent occuper, changer ces postes et forcer les cochers à les évacuer.

Ajournement.

JULES CREPEAU,  
Secrétaire.

### COMMISSION SPECIALE re CONSTRUCTION D'UN QUAI A L'ILE STE-HELENE

Compte rendu de l'assemblée du 6 octobre.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, Brodeur, Ward, Dandurand.

Est aussi présent, M. Médéric Martin, M.P.

Sur la proposition de M. l'échevin Larivière, il est, à l'unanimité,

*Résolu:* De nommer M. l'échevin Dandurand président de cette Commission.

M. l'échevin Dandurand prend en conséquence le fauteuil de la présidence.

1.—Soumis et lu un extrait du procès-verbal du Conseil municipal, en date du 22 septembre dernier, constituant cette Commission.

Après quelques explications données par le Président de la Commission et par M. Médéric Martin, ce dernier offrant de ménager une entrevue aux membres de ladite Commission avec l'honorable L. P. Brodeur, Ministre de la Marine et des Pêcheries, il est

*Résolu:* D'accepter la proposition de M. Martin et de donner au secrétaire instruction de convoquer une assemblée de la Commission pour rencontrer l'hon. M. Brodeur et d'inviter les députés représentant l'île de Montréal, à se joindre à ladite Commission.

Il est aussi

*Résolu:* De présenter au Conseil, dans le cas où l'entrevue en question devrait avoir lieu à Ottawa, un rapport demandant un crédit de \$75 pour payer les frais de déplacement de la délégation, laquelle sera composée de tous les membres de la Commission qui pourront se rendre à Ottawa.

Ajournement.

J. E. GAUTHIER,  
Secrétaire.

*Resolved:* To recommend to Council that the Board of Commissioners be requested to give instructions to the Chief of Police to see that by-law No. 210 is complied with, by-law obliging the Company to stop its cars before crossing the street.

13.—The following reports from the Board of Commissioners were submitted and read:

(a) so that the St. Henry cabstand, Notre-Dame street, be transferred near the Grand Trunk station on a piece of land already used for said purpose.

(b) to transfer on the north side of Pine avenue the cabstand situated at the intersection of Prince Arthur and Mance streets.

(c) to transfer on DeMontigny street the cabstand situated at the corner of Ste. Catherine and St. Denis streets.

(d) to remove farther the cabstand situated in front of the establishment of the Sisters of the Good Shepherd, on Sherbrooke street.

Consideration of said reports was deferred until next meeting and the secretary was instructed to invite to attend said meeting, the aldermen representing the wards in which the said cabstands are situated, also Mr. Bissonnette, advocate, who is interested in the Notre-Dame street cabstand, St. Henry.

It was also

*Resolved:* That the Chief of Police be requested to prepare for the next meeting a list of the cabstands in Montreal, the places where they are located and the number of cabmen occupying said stands.

It was also

*Resolved:* To inquire from the City attorneys whether the City, now that licenses are given for the year ending the 31st April 1911, fixing the stands which cabmen are to occupy, could change the stands and compel the cabmen to vacate the same.

Adjourned.

JULES CREPEAU,  
Secretary.

### SPECIAL COMMITTEE re ERECTION OF A WHARF AT ST. HELEN'S ISLAND

Report of meeting held the 6th of October.

Présent: Ald. Larivière, Brodeur, Ward, Dandurand. Mr. Médéric Martin, M.P., also attended the meeting.

On motion of Ald. Larivière, it was unanimously,

*Resolved:* That Ald. Dandurand be appointed chairman of the Committee.

Ald. Dandurand accordingly took the chair.

1.—Submitted an extract from the minutes of the City Council, dated the 22nd of September last, appointing this Committee.

After some explanations given by the chairman of the Committee and Mr. Médéric Martin, the latter offering to arrange an interview for the members of the said Committee with Hon. L. P. Brodeur, Minister of Marine and Fisheries, it was

*Resolved:* To accept Mr. Martin's offer and to give instructions to the secretary to convene the Committee for the purpose of meeting with Hon. Mr. Brodeur and to invite the members representing the Island of Montreal to join the said Committee,

It was also

*Resolved:* That, in case the said meeting should take place in Ottawa, a report be made to Council asking for an appropriation of \$75 for the travelling expenses of the delegation, which will be composed of all the members of the Committee who will be able to go to Ottawa.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,  
Secretary.